



# Réunion de Quartier

8 avril 2015

LYCÉE

Jean-Michel Genestier a souhaité organiser une réunion d'information pour les riverains du Lycée Albert Schweitzer. Des travaux d'entretien, de réaménagement et de construction vont être menés par le Conseil Régional pendant 3 ans, il était donc important de pouvoir présenter le projet et de permettre aux Raincéens d'interroger les différents intervenants du chantier. Monsieur Schneider, chargé d'opération au Conseil Régional d'Ile-de-France, Monsieur Faloci, architecte en charge du projet et Monsieur Fenelon, architecte chef de projet ont exposé les différents aspects de cette rénovation.



Construit dans les années 1950 sur les vestiges de l'ancien parc du château du Raincy, le lycée Albert Schweitzer fut dans un premier temps l'annexe du lycée parisien Charlemagne, avant de devenir un lycée autonome en 1956.

La qualité architecturale de ce lycée et son originalité ont justifié son inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques par arrêté du 16 juillet 2002.

Pierre-Louis Faloci de l'agence Faloci explique avoir déjà travaillé sur de nombreuses réhabilitations de monuments historiques, porteurs de mémoire et combien il est important pour eux d'intervenir sur ce lieu magnifique, chargé d'histoire, une histoire qui n'est pas forcément visible mais qui est présente.

Très attaché à la mémoire des lieux, il revient sur l'histoire du tracé du Lycée et de son parc depuis l'époque du jardin de Le Nôtre puis du jardin à l'anglaise du Château du Raincy avec une permanence de l'emprise au sol du Parc qui, malgré la

parcellisation aux alentours, est resté une unité avec l'Orangerie du 19<sup>ème</sup> siècle. Il souligne l'importance du parc du lycée avec sa pièce d'eau, ses arbres remarquables et son écosystème. Et également la nécessité pour le projet de respecter tous ces aspects historiques ainsi que la conception originelle du bâtiment de Raymond Petit qui est remarquable : un bâtiment de 220 mètres de long en arc légèrement galbé, composé de 3 étages et d'un 4<sup>ème</sup> partiel, surélevé afin de ne pas former écran entre la rue et le site, avec des parois recouvertes de plaques de terre cuite émaillée couleur vert et jaune afin de s'harmoniser avec la verdure environnante et l'ensemble des classes disposées côté jardin pour le confort des élèves.

Le projet prévoit 3 grands pôles : la création d'un nouveau CDI (au bord du lac, bâtiment en transparence), la restructuration du bâtiment 1/2 pension et la remise aux normes du bâtiment principal d'enseignement (ergonomie des escaliers et sécurité incendie). Il n'y aura pas de remaniement structurel majeur ni de remaniement des salles de cours.

Il s'accompagne d'une remise en état du sol, des chemins, des ruines décoratives datant du parc du château et de plantations d'arbres dans le Parc ainsi que de la mise en valeur de l'Orangerie.

Monsieur Fenelon, chef de projet, présente le phasage des travaux qui se dérouleront en quatre temps.

## Les différentes phases du chantier :

### *Phase 0 : phase préparatoire, 4 mois depuis fin mars 2015*

- ▶ Mise en place des bâtiments provisoires sur le terrain de sport (accès Allée du Jardin Anglais)
- ▶ Installations de chantier Bd de l'Ouest

### *Phase 1 : restructuration du bâtiment C (1/2 pension – restaurant scolaire)*

- ▶ Travaux prévus dès le début du mois de juillet 2015 pour une durée de 12 mois
- ▶ Accès depuis l'Allée du Jardin Anglais

### *Phase 2 : construction du bâtiment HI (CDI) et restauration de l'Orangerie*

- ▶ Travaux prévus dès le début du mois de juillet 2016 pour une durée de 12 mois
- ▶ Accès depuis l'Allée du Jardin Anglais

### *Phases 2, 3a, 3b, 3c : restructuration du Bâtiment A (bâtiment d'enseignement)*

- ▶ Travaux dès juillet 2016 pour une durée de 20 mois jusqu'au printemps 2018
- ▶ Accès depuis le Bd de l'Ouest

**Conséquences pour les lycéens :** pas de perturbation avec un bâtiment provisoire pour la restauration scolaire qui permettra d'assurer le déjeuner en 4 services à partir de la rentrée de septembre, sans cuisson sur place mais avec une cuisine de réchauffage. Pour l'intervention sur le bâtiment principal il s'agit d'une opération « en tiroirs » en 4 temps : des bâtiments provisoires accueilleront par rotation de 5 mois 14 classes.

**Chantier propre :** il est demandé aux architectes de veiller à ce que le chantier soit considéré comme propre avec la réduction des nuisances causées aux riverains et au personnel, la prévention des pollutions du sol, de l'eau et de l'air et la bonne gestion des déchets, de leur tri et leur valorisation.

**Quels moyens pour signaler des nuisances :** deux panneaux d'information seront installés par le Maître d'ouvrage et indiqueront les coordonnées de responsables.

Par ailleurs, Jean-Michel Genestier souhaite un interlocuteur direct et identifié pour la mairie afin de pouvoir répondre aux interrogations des Raincéens dans les meilleurs délais. La volonté du Maire est de pouvoir être réactif dès qu'une plainte ou une interrogation sera émise par un

Raincéen. Il y aura bien un coordinateur et il est proposé au Maire de participer à une visite mensuelle de chantier.

Une évolution du chantier sera visible sur le site internet de la ville : [leraincy.fr](http://leraincy.fr) avec des photos et des informations pratiques.

**Budget de ce projet :** 14 millions d'euros toutes dépenses confondues pour le Conseil Régional.

**Sécurité du chantier et des riverains :** il y aura un gardiennage du chantier et il n'a pas été constaté sur d'autres chantiers de ce type un accroissement de l'insécurité pour les riverains. Mais la ville restera attentive.

**Passages des camions et engins de chantier :** ils se feront par le boulevard de l'Ouest et par l'allée du Jardin Anglais (à partir du 18 mai). La taille des camions et engins est limitée par la largeur du portail (4m). Afin de faciliter les accès pour la livraison des matériels 2 places de stationnement allée Gabriel et 3 places de stationnement Allée du Jardin Anglais seront neutralisées pour toute la durée du chantier. Pendant la phase préparatoire quelques places de stationnement seront neutralisées boulevard de l'Ouest. Dans l'enceinte du lycée seront installées 1 grande grue et 1 petite grue.

**Etat des bâtiments alentours :** un riverain souhaite le passage d'un expert pour faire un état des bâtiments des riverains avant le début des travaux afin de pouvoir éviter toute contestation en cas de dommage causé par le chantier. Monsieur Fénelon informe que l'entreprise Pradeau-Morin a fait faire des constats d'huissier qui doivent être prochainement transmis.

**Trottoirs boulevard de l'Ouest :** des travaux pour la réimplantation des bouches d'incendie devraient donner lieu à la réfection des trottoirs.

Monsieur Schneider, du Conseil Régional rappelle que le projet de l'Agence Faloci qui a été retenu était le plus apprécié de l'architecte des Bâtiments de France car le plus respectueux du patrimoine que constitue le Lycée du Raincy, un établissement unique en Seine-Saint-Denis.

Jean-Michel Genestier émet le souhait qu'à l'issue de ces travaux le parc du Lycée puisse être ouvert plusieurs fois par an pour que les Raincéens profitent de ce patrimoine exceptionnel.